



# EVALUATION DU COMITE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE FORET (CST-FORET) ET FORMULATION DE RECOMMANDATIONS

## RAPPORT FINAL

Préparé par Altai Consulting et TERE A pour l'AFD | Avril 2025



© Altai Consulting. Tous droits réservés.

Avril 2025

*Sauf mention contraire, les droits des illustrations de ce rapport sont détenus par Altai Consulting. Son contenu relève de la seule responsabilité d'Altai Consulting et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'AFD.*

## **ALTAI CONSULTING**

Altai Consulting propose des services de recherche, suivi, évaluation et apprentissage aux gouvernements, institutions publiques et entreprises privées dans les pays en développement. Nos équipes interviennent dans plus de 50 pays d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Asie centrale. Depuis sa création en 2003, Altai Consulting a développé une expertise sur programmes liés à la migration, à la gouvernance et au développement durable. [www.altaiconsulting.com](http://www.altaiconsulting.com)

## **TEREA**

Le bureau d'étude Terre Environnement Aménagement (TEREA) est spécialisé dans les études environnementales, particulièrement dans le secteur forestier en Afrique Centrale et de l'Ouest, en Amérique du Sud et en Asie. Son expertise s'étend à l'évaluation de programmes de développement axés sur la gestion durable des forêts et des ressources naturelles. TEREА accompagne également les projets de reforestation, de gestion forestière durable, ainsi que les initiatives liées à l'amélioration de la gouvernance forestière et le suivi des émissions de carbone dans le cadre de projets REDD+. [www.terea.net](http://www.terea.net)

## **CONTACTS**

Estelle BRIOT, Directrice de projet – [ebriot@altaiconsulting.com](mailto:ebriot@altaiconsulting.com)

Alice LEROY, Cheffe de projet – [aleroy@altaiconsulting.com](mailto:aleroy@altaiconsulting.com)

Yann Petrucci, Expert Forêt - [y.petrucchi@terea.net](mailto:y.petrucchi@terea.net)

# 1. SYNTHÈSE

## 1.1 RECIT DU PROJET

### Contexte de création du CST-Forêt

Depuis la fin des années 1980, l'AFD contribue à la conception et à la mise en œuvre de politiques de gestion durable des forêts tropicales, notamment à travers son soutien aux Plans d'Aménagement Forestiers (PAF). Elle soutient à partir des années 2000, les processus de certification de bois durable et accompagne l'essor du Programme pour l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux (FLEGT) et le contrôle des PAF<sup>i</sup>.

En France, le Groupe National sur les Forêts Tropicales (GNFT) a été créé en 2002 pour mettre en place un « organe consultatif informel dont l'objectif est de discuter de la doctrine et des orientations françaises sur les forêts tropicales<sup>ii</sup> ». Piloté conjointement par les représentants des principaux ministères concernés, les autres parties-prenantes à ce groupe sont des acteurs du secteur privé (filière bois, grande distribution, finance), des ONG, des représentants des consommateurs et d'élus, des administrations, des établissements publics et des organismes de recherche.

En 2018, la France dévoile sa Stratégie Nationale de lutte contre la Déforestation Importée (SNDI) et fixe ainsi des objectifs pour limiter sa contribution à la déforestation des forêts tropicales liée à ses importations de commodités agricoles (soja, cacao, caoutchouc, huile de palme, bœuf<sup>iii</sup>, etc.). Cette stratégie, lancée notamment sous l'impulsion du GNFT, a pour objectif de mettre fin d'ici 2030 à la déforestation importée, dans la lignée des engagements internationaux français (Déclaration de New York – 2014 – et d'Amsterdam – 2015). La SNDI a été dotée d'un comité de suivi rassemblant lui aussi les principales parties prenantes intervenant sur les forêts tropicales.

Le Comité Scientifique et Technique Forêt (CST-Forêt) a été lancé en mai 2019 par l'AFD, afin d'animer un groupe de réflexion et d'action rassemblant les acteurs français et francophones volontaires, intervenant sur les forêts tropicales. Son objectif était de permettre de (i) regrouper, partager, analyser et synthétiser les connaissances existantes, (ii) capitaliser l'expérience accumulée par les différents acteurs, (iii) valoriser et diffuser les résultats et outils issus de ces travaux afin d'assister l'AFD dans ses choix d'intervention et appuyer ses partenaires du Sud sur les questions critiques des politiques forestières telles que (i) la qualification des zones forestières, (ii) la nature et le partage des droits fonciers et d'usage dans les zones forestières, (iii) les méthodes et critères d'évaluation des services écosystémiques dans les forêts, (iv) l'analyse économique des filières de produits ligneux et non ligneux.

### Objectifs

Le CST-Forêt vise à contribuer à la dynamique de mobilisation française et internationale pour lutter contre la déforestation et la dégradation des forêts tropicales, en produisant de la connaissance et des orientations visant à informer les politiques françaises à l'international portant sur la gestion, la conservation et la restauration des écosystèmes et territoires forestiers dans les pays tropicaux, ainsi que les actions de coopération internationales françaises.

### Parties prenantes et mode opératoire

Le CST-Forêt, doté d'un budget de 2 millions EUR sur son premier cycle (2019-2024), est financé par l'AFD. L'AFD assure la co-présidence du comité avec le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE). Le Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires (MTECT) et le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (MASA) complètent le COPIL, organe chargé de définir les orientations du réseau et valider les travaux. Le secrétariat technique permanent est assuré par le Greif, qui assure notamment l'animation du réseau et le suivi

des chantiers. E-Sud assure l'assistance à maîtrise d'ouvrage et est chargé du suivi administratif et financier. Les membres rassemblent une diversité d'expert.e.s, issu.e.s d'organismes de recherche, de la société civile, d'institutions publiques et du secteur privé.

### Déroulement du projet

Le CST-Forêt rassemblait près de 120 membres à la fin 2024.

Les activités du CST-Forêt s'articulent autour de chantiers, dans le cadre desquels des financements sont mobilisés pour animer des réflexions, conduire des études approfondies, et susciter des débats afin d'aboutir lorsque possible à des positions consensuelles. Des journées thématiques ont également été organisées afin de dresser des états des lieux et dessiner des positionnements sur des thématiques émergentes ou d'actualité. En parallèle, les réunions plénières (2 à 3 par an) rythment la vie du réseau et permettent l'instruction et le suivi des chantiers, la présentation, la mise en discussion et la validation collégiale des livrables.

Ces activités se sont organisées autour de deux phases de programmation :

- Première programmation (2019-2021) : Trois chantiers ont été menés autour des enjeux de la SNDI (*définitions et outils de suivi de la déforestation importée, certification zéro-déforestation, impacts de la SNDI sur la filière soja brésilienne*) ;
- Deuxième programmation (2021-2024) : Le CST-Forêt a décidé d'élargir les discussions à de nouvelles thématiques non liées à la SNDI, notamment pour se rapprocher des thématiques propres aux bassins forestiers, et à de nouveaux formats d'activités avec trois chantiers principaux (*Référentiel Empreinte Forêt France – REFF, Peuples Autochtones et Communautés Locales – PACL, classification des forêts tropicales et de leur dégradation*), deux journées thématiques (*carbone forestier, restauration des paysages forestiers*) et deux webinaires.

## 1.2. CONCLUSIONS DE L'ÉVALUATION

### Positionnement

Les parties prenantes s'accordent sur le fait que le CST-Forêt constitue un espace de dialogue entre experts français menant des activités de production de connaissances afin de faire avancer les débats sur les problématiques forestières. Au-delà de ce socle partagé, différentes visions émergent, en particulier sur la pertinence de diversifier les thématiques, sur la hiérarchisation des missions du réseau, sur la volonté de conserver un lien avec les politiques publiques et sous quelle forme, et sur le public cible des productions du CST-Forêt.

Le CST-Forêt dispose d'un positionnement original, en tant que plateforme multi-acteurs financée et pilotée par des institutions publiques nationales. Il doit néanmoins poursuivre le travail de clarification de son positionnement pour définir ses modalités d'intervention pour la phase 2 et établir des partenariats, en particulier avec les acteurs du Sud tout en gardant la capacité qui le caractérise à conserver une souplesse dans les formes de mobilisation des membres et la grande diversité des sujets traités.

### Montage institutionnel

La gouvernance du CST-Forêt est fluide et fonctionnelle, avec une répartition des rôles entre les différentes entités claire et bien endossée par celles-ci, soutenue par une communication fluide au sein du COPIL et entre l'AFD et le STP. Néanmoins, l'implication des ministères membres du COPIL est inégale, notamment au cours de la deuxième phase de programmation qui a été moins guidée par des commandes publiques et a mis en avant des sujets moins visibles politiquement, impactant ainsi le relais des travaux du CST-Forêt au niveau politique. Cette évolution souligne ainsi la question de l'indépendance du CST-Forêt vis-à-vis des commandes politiques.

De leur côté, même si les membres sont globalement peu au fait de la gouvernance précise du CST-Forêt, ils se montrent satisfaits dans l'ensemble du montage institutionnel, en raison de la fluidité des processus de décision, de la pertinence des orientations choisies et de l'espace laissé à la validation collégiale.

### Sélection et animation de la communauté des membres

Le réseau se caractérise par la diversité de ses membres, issus de la recherche, de la société civile, des institutions publiques et du secteur privé. Il a connu une croissance continue de son nombre de membres actifs jusqu'en 2022, avant de diminuer puis de se stabiliser. La taille actuelle du réseau permet un fonctionnement efficient du comité. Selon les membres, elle lui permet à la fois d'être dynamique - soutenu par un groupe moteur de membres et les temps forts des plénières - et représentatif de l'écosystème français.

Les thématiques de la seconde phase de programmation ont moins mobilisé une partie des membres, en particulier les acteurs du privé. Ces membres, privés et autres, pourraient être réengagés sur des thématiques plus opérationnelles et en multipliant les formats d'activités hors des chantiers, afin de maintenir un engagement continu des membres non-porteurs de chantiers. Dans le prochain cycle, les acteurs du Sud devraient également être associés plus étroitement afin de mieux prendre en compte leurs attentes et contraintes et asseoir la légitimité du CST-Forêt auprès des différents acteurs (politiques, scientifiques, société civile, praticiens, etc.).

Concernant les principes de cooptation et de participation *intuitu personae*, le CST-Forêt est resté flexible lors du premier cycle, ce qui lui a permis de rester ouvert à une diversité de membres et à des prises de parole à la fois individuelles et au nom des organisations d'appartenance des membres.

### Pilotage des chantiers

Les chantiers constituent la principale forme de mobilisation des membres du CST-Forêt, et l'essentiel de son budget. Sept chantiers ont été menés au cours du premier cycle du CST-Forêt, pour un budget moyen de 140 000 EUR et qui ont permis la réalisation de 11 publications.

Le CST-Forêt a permis de mobiliser de l'expertise variée et de produire des livrables de qualité sur des thématiques d'importance pour le positionnement français sur les forêts tropicales. Le premier cycle a permis de mettre en place le processus d'encadrement des chantiers, de l'appel à propositions à la validation des livrables, grâce à la contractualisation des chantiers et la bonne répartition des rôles entre le COPIL, le STP et l'AMO. Pour compléter, des lignes directrices pourraient être élaborées sur les pistes de continuité des chantiers et l'appel à des cofinancements, y compris par les organisations d'appartenance des membres.

Le CST-F s'est d'abord concentré sur des chantiers opérationnels, liés à des enjeux politiques (ex. certification), puis s'est orienté vers des chantiers plus théoriques, visant à faire avancer la connaissance sur les forêts tropicales (ex. classification). L'ensemble des chantiers gagnerait à couvrir, autant que possible, à la fois les enjeux stratégiques, politiques et opérationnels, afin de favoriser l'appropriation par les membres et parties externes. Certains chantiers ont connu des retards de réalisation et ont été publiés en décalage avec l'actualité. Par ailleurs, seul un nombre restreint de membres, notamment issus de la recherche et de la société civile, s'est impliqué dans l'animation des chantiers.

### Communication interne et externe

Les membres sont dans l'ensemble satisfaits de la communication interne, qui s'appuie sur différents outils (site internet, mails, newsletter, réunions en plénières). Le partage d'information est cependant concentré autour des temps de réunions, et un canal de communication plus flexible entre réunions serait apprécié par certains membres (type WhatsApp ou autre messagerie).

En revanche, la communication externe, qui rassemble à la fois la diffusion des travaux du CST-Forêt et la « visibilisation » du CST-Forêt en tant qu'entité, reste encore largement à structurer. De premières actions ont été menées (mise en forme des publications, traductions) et les membres porteurs de chantiers se sont impliqués dans la diffusion des travaux. Mais cela est resté essentiellement opportuniste, sans stratégie claire ni redevabilité des porteurs de chantiers auprès du CST-Forêt. Les membres non porteurs de chantiers pourraient également être mobilisés plus activement pour la diffusion des travaux.

### Conclusions et enseignements

A l'issue de son premier cycle, le CST-Forêt peut s'appuyer sur de nombreux acquis. Il a permis de réunir une diversité de membres, rassemblés autour d'un groupe moteur, et avec une capacité à mobiliser des acteurs politiques. Il a aussi permis de réaliser un ensemble de publications de qualité. Tout en restant simple et flexible dans son fonctionnement, le CST-F a mis en place des procédures d'encadrement des chantiers et travaux des membres ainsi que différents outils de communication.

Sur la base des données collectées et analysées par Altai, un ensemble de recommandations ont été proposées, dont les principales sont récapitulées ci-dessous.

| Recommandations  |
|--|
| R1. Définir les thématiques prioritaires de façon collégiale   |
| R2. Clarifier les modalités de relais des travaux du CST-Forêt au niveau des institutions qui font partie de sa gouvernance (AFD, MEAE, MTECT, MASA) |
| R3. Associer étroitement les acteurs du Sud aux activités du CST-Forêt   |
| R4. Elaborer une stratégie de communication externe et y associer un budget adapté   |
| R5. Mettre en place des thématiques récurrentes faisant l'objet de suivi et rapportage par certains membres volontaires                              |